



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. OBJET

- Le présent document, ci-après "Conditions Générales de Ventes" (CGV), s'applique à toutes les formations proposées par **emma.satti** et faisant l'objet d'une commande de la part du Client, à savoir les formations présentes, en entreprise ou en centre de formation.
- La commande est réputée ferme et définitive lorsque le Client renvoie, par tout moyen, le devis signé (transmission électronique, courrier). Pour chaque action de formation, le Client reçoit deux exemplaires de la convention de formation dont un exemplaire nous est impérativement retourné signé et revêtu du cachet commercial du Client.
- Le fait de passer commande implique adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV, le Client se portant fort de leur respect par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents.
- Le Client reconnaît à cet effet que, préalablement à la signature du devis valant pour bon de commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants par **emma.satti**, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.
- **emma.satti** se réserve le droit de réviser les présentes conditions générales à tout moment, les nouvelles conditions s'appliquant à toute nouvelle commande, quelle que soit l'antériorité des relations entre **emma.satti** et le Client.

2. TARIFS

- Les formations étant personnalisées, le prix par participant est indiqué sur le devis fournis au Client.
- L'inscription est effectuée au nom de la personne physique (participant) mais le Client de **emma.satti** est l'entreprise ou l'institution (contractant) figurant

sur le bulletin d'inscription et payant le montant de la formation.

- Tous les prix sont indiqués en euros, ils sont non assujettis à TVA.
- Toute formation ou tout cycle commencé est dû en totalité à titre d'indemnité, même si le participant ne s'est pas présenté.
- Nos tarifs sont forfaitaires, ils comprennent la documentation pédagogique remise pendant la formation.
- Les repas ne sont pas prévus dans le prix des formations

3. RÈGLEMENT DE LA FORMATION

- Le règlement de l'intégralité du prix de la formation est à effectuer à l'inscription*, ou à réception de la facture, comptant, sans escompte, par virement ou par chèque à l'ordre de **emma.satti**, sauf autres dispositions particulières.
- Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur les factures de **emma.satti** donnera lieu à l'application de pénalités de retard égales à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur et à une indemnité forfaitaire de 40 € conformément à l'article D441-5 du Code de commerce. Elles sont exigibles sans qu'il soit besoin de mise en demeure.

emma.satti se réserve le droit :

- d'exclure le participant à la formation si le Client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation ;
- de refuser toute inscription de la part d'un Client pour motif légitime et non discriminatoire, et notamment de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

RÈGLEMENT PAR UN OPCA

Si le Client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCA dont il dépend, il lui appartient :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement lors de son inscription ou sur le devis signé ;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'OPCA qu'il aura désigné.
- Si l'OPCA ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client.
- Si **emma.satti** n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCA au 1er jour de la formation, **emma.satti** se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.
- En cas de non-paiement par l'OPCA, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

4. ANNULATION, REMPLACEMENT, REPORTS

ANNULATION

L'annulation par le Client donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

Passé ce délai, le montant de la participation retenue à titre d'indemnité forfaitaire sera de :

- 30 % si l'annulation est reçue 15 jours inclus avant le début de la formation,
- 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation,
- 100 % en cas de réception de l'annulation moins de trois jours avant le jour J.

Cependant, si au moment de son annulation le participant se réinscrit à une formation programmée la même année que celle initialement prévue, aucune indemnité forfaitaire ne sera retenue, à moins qu'il annule cette nouvelle participation et ce, quelle que soit la date d'annulation.

* Excepté pour les collectivités territoriales qui, conformément aux règles établies par la comptabilité publique, règlent "après service fait".



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

REPLACEMENT

- Pour les formations présentielles, les remplacements de participants demandés avant le début de la formation sont admis, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées des remplaçants.

REPORTS

- Si le nombre de participants à une formation de groupe est jugé insuffisant pour des raisons pédagogiques, **emma.satti** se réserve le droit d'annuler ou reporter cette formation, au plus tard deux semaines avant la date prévue. Les frais d'inscription préalablement réglés seront soit remboursés, soit reportés sur la session de remplacement, soit transformés en avoir.
- **emma.satti** se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le lieu de son déroulement ou les animateurs, tout en respectant la même qualité pédagogique du stage initial si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

5. RESPONSABILITÉ - INDEMNITÉS

- L'employeur - ou selon le cas le participant - est responsable des dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice de **emma.satti**.
- La responsabilité de **emma.satti** envers le Client est limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client et est en tout état de cause limitée au montant payé par le Client au titre de la prestation fournie.
- En aucun cas, la responsabilité de **emma.satti** ne pourrait être engagée au titre de dommages indirects tels que pertes de données, de fichiers, perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner ou atteinte à l'image et à la réputation.
- Dans tous les cas, la responsabilité de **emma.satti** est exclue en cas d'inexécution

de la formation commandée pour cas de force majeure.

6. CONFIDENTIALITÉ ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

- Le Client ne peut utiliser les propositions, travaux, études et concepts, méthodes et outils de **emma.satti** que pour les fins stipulées à la commande.
- **emma.satti** détient seule les droits intellectuels afférents aux formations qu'elle dispense ; de sorte que la totalité des supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, orale...) utilisés dans le cadre de la commande, demeure sa propriété exclusive.
- Le Client s'interdit d'utiliser, reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations de **emma.satti** ou à des tiers les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition sans l'autorisation expresse et écrite de **emma.satti** ou de ses ayants droit.
- Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents de nature économique, technique ou commerciale concernant l'autre partie, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat.

7. COMMUNICATION

- Le Client accepte d'être cité par **emma.satti** comme Client de l'offre de services dans le cadre de son activité commerciale.
- À cet effet et sous réserve du respect des dispositions de l'article 6 ci-dessus, **emma.satti** peut mentionner le nom du Client, ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, dans les listes de ses références dans le but d'une communication externe comme interne.

8. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

- Conformément à l'article 6 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, **emma.satti** met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion des inscriptions. Les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont destinées aux services de **emma.satti** uniquement. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification, via une demande en ligne ou par courrier à **emma.satti** en indiquant vos nom, prénom et adresse.
- Nos adresses et les informations relatives à nos clients ne font jamais l'objet d'un échange, d'une cession ou d'une location à d'autres Sociétés à des fins de prospection commerciale.

9. RENONCIATION

Le fait pour **emma.satti** de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

10. LOI APPLICABLE

Les Conditions Générales et tous les rapports entre **emma.satti** et ses Clients relèvent de la Loi française.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCES

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence exclusive du tribunal de commerce d'Avignon quel que soit le siège ou la résidence du client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de **emma.satti** qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.